

Envoi par courrier et par télécopieur : 418 646-6169

Québec, le 5 décembre 2012

Monsieur Marc-André Bouchard  
Chargé de projets  
Réserves aquatiques et de biodiversité  
Service des aires protégées  
Direction du patrimoine écologique et des parcs  
MDDEFP  
Édifice Marie-Guyart, 4e étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projets de réserves de biodiversité pour sept territoires et de réserve  
aquatique pour un territoire dans la région administrative de  
l'Abitibi-Témiscamingue**

---

**Questions complémentaires du 5 décembre 2012 (DQ2, n<sup>os</sup> 1 à 3)**

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 6 et 7 novembre dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires qui suivent :

**Question 1**

Sur la carte intitulée *Territoires forestiers et vieilles forêts en Abitibi-Témiscamingue* (DA16) vous mentionnez que 11 891,2 km<sup>2</sup> ou 24,6 % du couvert forestier de l'Abitibi-Témiscamingue est composé de vieilles forêts.

En page 142 du document *Portrait du réseau d'aires protégées au Québec 2002 - 2009* (DA11), il est précisé que dans les provinces naturelles des Laurentides méridionales, des basses terres de l'Abitibi et de la baie James et dans les hautes terres de Mistassini, les superficies de vieilles forêts sont respectivement de 5305 km<sup>2</sup>, 2398 km<sup>2</sup> et 1789 km<sup>2</sup> et représentent 4 %, 4,7 % et 4,1 % des superficies forestières.

- a. Les données du *Portrait 2002-2009* sont très inférieures à celles présentées sur la carte DA16. Veuillez expliquer cette différence.
- b. Advenant que les données du *Portrait 2002-2009* (DA11) ne soient pas justes à ce jour, quelles sont les conséquences sur l'ensemble des statistiques présentées dans de la section 3.5 de ce même portrait ainsi que dans l'*Analyse de carence écorégionale* (DA18) ?
- c. S'il y a lieu, veuillez nous fournir les données de la section 3.5 du *Portrait 2002-2009* (DA11), corrigées, pour les trois provinces naturelles touchées par le projet et veuillez préciser l'année de la dernière mise à jour de ces données.
- d. S'il y a lieu, veuillez nous fournir les données corrigées de l'*Analyse de carence écorégionale* (DA18).

### **Question 2**

Selon la carte de l'*UAF 084-62* fournie par le Bureau du forestier en chef (DB19, p. 12), certaines superficies d'aires protégées ne correspondent pas aux limites présentées dans les cartes du document de consultation du MDDEFP (PR1) ou au portrait des aires protégées en Abitibi-Témiscamingue produit en septembre 2012 (DA17).

À quoi correspondent les superficies hachurées à l'ouest de la réserve de biodiversité projetée du lac Saint-Cyr sur la carte de la page 12 du DB19 ?

### **Question 3**

Quelle superficie de la réserve aquatique projetée de la Rivière-Dumoine est comprise dans le territoire de la région administrative de l'Outaouais ? De l'Abitibi-Témiscamingue ?

- a. Sans les agrandissements ?
- b. Avec les agrandissements ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **10 décembre**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

~~Marie-Josée Harvey~~  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission